

A travers ses outils analytiques de pointe et ses compétences, ITGA vous accompagne dans la résolution optimale de vos problématiques liées aux HAP dans le cadre de travaux de rénovation et d'entretien de voirie.

QU'EST-CE QU'UN ENROBÉ ROUTIER ?

Les enrobés routiers sont utilisés pour la construction et l'entretien des infrastructures routières (autoroutes, routes, trottoirs, parkings, pistes cyclables, zones de stationnement...).

Ils sont constitués de granulats de différentes tailles (gravier, sable, etc...) liés par une phase bitumineuse. Une fois l'enrobé mis en forme, cette phase bitumineuse au sein de laquelle sont incorporées les particules les plus fines issues du granulat est appelée « mastic ». En fonction des réhabilitations successives, une infrastructure routière peut être constituée de plusieurs couches de compositions différentes. Chaque couche concernée par des travaux doit donc faire l'objet d'une analyse séparée.

QUE SONT LES HAP ?

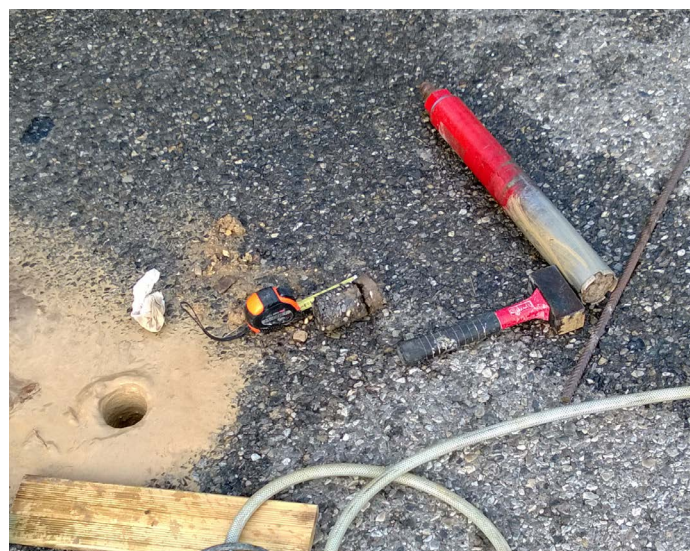
Les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) sont des constituants naturels du charbon et du pétrole. On en trouve donc régulièrement dans les voiries. Ces HAP peuvent se libérer dans l'air lorsque le goudron est chauffé. Les émanations de HAP représentent donc un risque important pour la santé des personnes amenées à les respirer.

**L'analyse HAP est un complément de l'analyse amiante.
Si la première analyse a déterminé la présence d'amiante, l'analyse HAP ne pourra pas être réalisée.**

POURQUOI EST-IL NECESSAIRE DE CONNAITRE LA TENEUR EN HAP ?

La présence de HAP en teneur élevée limite la possibilité de réutilisation des agrégats d'enrobés en recyclage à chaud ou tiède :

- Une teneur inférieure à 50 mg/kg rend possible le recyclage
- Une teneur supérieure à 50 mg/kg conduit à une obligation de mise en centre de stockage des déchets appropriés (tout comme la présence d'amiante).



Toute intervention sur des matériaux nécessite une phase d'identification des dangers et d'évaluation des risques lors de la phase de conception (obligation du maître d'ouvrage ou du donneur d'ordres) et lors de la phase de réalisation des travaux (obligation de l'employeur).

QUEL EST L'INTERET DE L'ANALYSE SOUS ACCREDITATION COFRAC ?



Pour pouvoir répondre à vos attentes, **ITGA travaille en partenariat avec le laboratoire SOCOR**, accrédité Essais par le Cofrac pour effectuer des analyses HAP (Accréditation n° 1-0273, hors naphtalène, portée disponible sur www.cofrac.fr).

L'accréditation délivrée par le COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires d'essais et d'étalonnage pour effectuer des tâches spécifiques.

Effectuer une analyse sous accréditation COFRAC permet d'apporter la « garantie que les résultats sont obtenus selon des méthodes validées et des procédures conformes à des référentiels précis ».

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE HAP DANS LES MATERIAUX ROUTIERS

Les prestations analytiques s'appliquent uniquement aux enrobés bitumineux.

MATÉRIAUX	AGREGATS	CAROTTE
		
PRESTATIONS	Les méthodes analytiques utilisées permettent de quantifier les 16 HAP considérés représentatifs de la famille. Seul le naphthalène n'entre pas dans le champs de l'accréditation Cofrac de notre sous-traitant. L'utilisation d'un broyage fin préalable à l'analyse permet une homogénéisation de l'échantillon réceptionné et garantit un résultat représentatif de l'échantillon.	
NORMES	NF EN 15002 ⁽¹⁾ NF EN 15527 ⁽²⁾	
METHODES	GC-MS	
ACCREDITATION	© Sous réserve du respect du délai d'acheminement et du conditionnement de l'échantillon hors naphthalène.	

ENVOYEZ-NOUS VOS ECHANTILLONS D'ENROBES ROUTIERS POUR ANALYSE DE HAP

Pour les analyses d'amiante et HAP, 2 échantillons sont nécessaires afin que le laboratoire puisse procéder aux analyses. **Le client s'engage à effectuer les prélèvements au même endroit.**

Agrégats	<ul style="list-style-type: none">- 50 g minimum à 100 g maximum- Echantillon conditionné dans un sachet individuel étanche avec double ensilage- Echantillon conservé à l'abri de la lumière (sachet opaque, carton fermé) à température ambiante (20°)⁽³⁾- Afin de respecter le délai à 30 jours entre la date de prélèvement et la réception chez Socor nous vous remercions d'expédier vos échantillons sous 20 jours auprès des laboratoires ITGA⁽⁴⁾	Envoi des échantillons pour recherche d'amiante et HAP : Rennes : ITGA, Parc Edonia, Bât R, Rue de la terre Adélie, CS 66862, 35768 Saint Grégoire Cedex
Carotte mono et multicouche(s)	<ul style="list-style-type: none">- Dimension maximales, 5 cm de diamètre et 10 cm de longueur- Echantillon conditionné dans un sachet individuel étanche avec double ensilage- Echantillon conservé à l'abri de la lumière (sachet opaque, carton fermé) à température ambiante (20°)⁽³⁾- Afin de respecter le délai à 30 jours entre la date de prélèvement et la réception chez Socor nous vous remercions d'expédier vos échantillons sous 20 jours auprès des laboratoires ITGA⁽⁴⁾	

⁽¹⁾NF EN 15002 : Caractérisation des déchets - Préparation de prises d'essai à partir de l'échantillon pour laboratoire, AFNOR, France

⁽²⁾NF EN 15527 : Caractérisation des déchets - Dosage des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les déchets par chromatographie en phase gazeuse/spectrométrie de masse (CG/SM), AFNOR, France

⁽³⁾Critère nécessaires à l'accréditation Cofrac du résultat.

⁽⁴⁾Dans le cas où le délai inférieur à 30 jours entre la date de prélèvement et la réception chez Socor ne serait pas respecté, les rapports d'analyse HAP seront rendus avec accréditation Cofrac avec une mention de réserve en observations.